



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences et de génie

Programme d'appui aux projets étudiants (PAPE) de la Faculté des sciences et de génie

Document d'information

GUIDE DE PRÉPARATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Dernière mise à jour : Septembre 2020

But

Le programme d'aide aux projets étudiants (PAPE) vise à appuyer les projets étudiants de la FSG.

Dans la mesure de ses moyens, la Faculté octroie des subventions ou fournit des « biens et services » aux projets.

Objectifs

- Encourager le leadership des étudiants;
- Promouvoir l'excellence chez les étudiants;
- Stimuler des projets de nature multidisciplinaire ou interdisciplinaire;
- Favoriser le développement des compétences professionnelles des étudiants¹;
- Contribuer au succès des projets étudiants;
- Accroître la visibilité de la FSG et de l'Université Laval;

Critères d'admissibilité au programme

Pour être admissible, votre projet doit répondre aux principes suivants :

1. Il doit au préalable avoir été **approuvé** par le département auquel appartient l'étudiant ou la majorité des étudiants de l'équipe qui sollicite un appui.
 2. Une équipe devra être composée d'au moins 80 % d'étudiants inscrits à l'un ou l'autre des programmes d'études de la Faculté des sciences et de génie.
 3. Tout projet qui, au cœur de ses activités, permet aux étudiants d'intégrer les notions théoriques et pratiques acquises dans le cadre de la formation. Un tel projet permet habituellement à une équipe d'étudiants de concevoir et construire un produit, un prototype ou un module. Ce type de projet est habituellement multidisciplinaire, sous la supervision d'un membre de la Faculté.
- Tout projet qui implique:
 - la participation d'étudiants ou de délégations étudiantes à des compétitions ou événements de niveaux régional, national ou international;
 - la participation d'étudiants à l'organisation de congrès, séminaires, colloques ou rencontres scientifiques.
 - Tout autre projet hors catégorie qui, après évaluation par le comité, mériterait d'être appuyé. Ce projet peut, par exemple, être lié à des activités étudiantes à caractère social, communautaire, culturel, humanitaire, développement durable, entrepreneurial.

¹ Dans ce document, le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.

À titre indicatif, voici une liste de projets qui sont non admissibles au PAPE

- Réalisation d'un projet de recherche effectué dans le cadre du programme de recherche d'un professeur ou d'un centre de recherche;
- Participation à une réunion scientifique ou présentation des résultats de recherche obtenus dans le cadre d'un projet de recherche ou des activités de recherche d'un professeur ou d'un centre de recherche;
- L'assistance à un colloque, congrès, séminaire ou rencontre scientifique.
- Toute activité réalisée dans le cadre d'un cours crédité de l'Université Laval (travaux pratiques; stage; excursion; sortie sur le terrain; voyage d'études; visite industrielle, commerciale, de chantier ou d'un site particulier, etc.);
- Toute activité qui n'intègre pas les aspects théoriques et pratiques de l'un des programmes d'études de la FSG.
- Etc.

Financement

La Faculté versera la contribution sur une combinaison comptable institutionnelle aux projets qui auront avec satisfaction :

- répondu aux critères d'admissibilité;
- rempli le dossier de candidature;
- respecté tous les échéanciers;

Le montant annuel octroyé varie en fonction du budget disponible et du nombre de projets admissibles soumis au PAPE.

Commanditaires

La Faculté encourage fortement les étudiants à trouver des commanditaires externes à l'Université Laval pour suppléer à leur budget d'opération.

Dans le cas d'organisation d'un événement à la Faculté, cette dernière peut fournir l'infrastructure (locaux, électricité, entretien, etc.) nécessaire à la tenue d'un tel événement et cela peut constituer sa seule contribution au projet.

Normes visuelles de l'Université Laval

Chaque projet a l'obligation de respecter les normes visuelles de l'Université Laval quant à l'utilisation du logo de l'université. Pour ce faire, le projet désirant utiliser le logo de l'Université Laval doit en tout temps faire approuver le visuel intégrant le logo de l'institution avant son utilisation, et ce, pour chaque outil de communication, qu'il soit imprimé ou virtuel. La demande de validation doit être adressée à communication@fsg.ulaval.ca.

De plus, le projet doit fournir pour information l'ensemble des déclinaisons du logo du projet qui seront utilisées dans le courant de l'année avec le dépôt du dossier de candidature au PAPE.

Année de référence

Les activités du projet étudiant doivent s'étaler entre le **1^{er} septembre** et le **31 août**.

Dossier de candidature

Le responsable d'un projet impliquant des explosifs devra dorénavant inclure l'attestation de conformité produite par M. Mario Boucher.

Monsieur Mario Boucher
Agent de sécurité des risques spécifiques
Service de sécurité et de prévention
Pavillon Ernest-Lemieux, local 2526
Université Laval

Téléphone : (418) 656-2131 poste 406002
Courriel : mario.boucher@ssp.ulaval.ca

Date limite de remise du dossier de candidature

La date limite pour soumettre une candidature au programme **PAPE** est le **30 novembre**.

Annonce des projets subventionnés

Le résultat des projets retenus par le programme PAPE seront transmis électroniquement.

Devoir et engagement des participants

Chacun des participants bénéficiant de l'appui de la Faculté s'engage à :

- transmettre une lettre de remerciement aux commanditaires impliqués;
- respecter les objectifs et les obligations du programme PAPE;
- participer, si besoin est, aux activités de recrutement et de visibilité de la Faculté et participer à toute séance de formation offerte par cette dernière;
- faire preuve, à titre d'ambassadeur de l'Université Laval, d'une conduite honorable;
- transmettre, dans les meilleurs délais, toute information, toute nouvelle relative au projet (résultats d'un concours, photos, événements spéciaux, etc.) à communication@fsg.ulaval.ca.
- maximiser la visibilité de vos projets

Responsable du programme

L'analyse des dossiers sera effectuée par un comité facultaire composé de :

- la directrice exécutive de la Faculté
- la coordonnatrice à l'administration de la Faculté
- le Directeur du Département de génie mécanique

Information et transmission du dossier de candidature

Par courriel : admin@fsg.ulaval.ca